

ECOLE ELEMENTAIRE MARIE CURIE

SCHEMA DE FONCTIONNEMENT - PROTOCOLE 02 NOVEMBRE 2020

ENTREES / SORTIES	<p>Dans le respect du nouveau protocole, l'accueil reste le même qu'avant les vacances. L'accueil s'échelonne entre 8H20 et 8H30. Pour éviter un regroupement devant le portail occasionné par le temps de mise du masque, il est demandé d'une part à votre enfant de mettre son masque sur le parking et il vous est demandé d'autre part de respecter les règles de distanciation ainsi que le sens de circulation aux abords de l'école. Pour le soir, les sorties échelonnées sont maintenues dans le respect des règles de distanciation et du sens de circulation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 16H20 : classes de CM1T - CM1P - CM1/CM2 - CM2 L - CM2 G • 16H25 : CE1B - CE1G - CE1/CE2 - CE2P - CE2V - CE2/CM1 • 16H30 : CPL - CPN - CPT - CP /CE1 																								
RECREATIONS – PAUSE MERIDIENNE	<p>Suite au renforcement du protocole, pour limiter le brassage, de nouvelles zones ont été définies pour les récréations et la pause méridienne. Cette organisation respecte la directive suivante : l'accès aux jeux, aux bancs et espaces extérieurs est autorisé après une période sans utilisation de 12 heures.</p> <p>Terrain de basket</p> <table border="1" data-bbox="490 687 1935 770"> <tr> <td>ZONE 1 : côté entrée école</td> <td>ZONE 2 : côté restauration scolaire</td> </tr> <tr> <td>CM1/CM2 - CM2 G - CM2 L</td> <td>CE2/CM1 - CM1P - CM1T</td> </tr> </table> <p>Cour de récréation</p> <table border="1" data-bbox="481 849 1942 1129"> <thead> <tr> <th></th> <th>LUNDI</th> <th>MARDI</th> <th>JEUDI</th> <th>VENDREDI</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ZONE 1 jeux</td> <td>CPL - CPN - CPT</td> <td>CP/CE1 - CE1B - CE1G</td> <td>CE1/CE2 - CE2P - CE2V</td> <td>CPL - CPN - CPT</td> </tr> <tr> <td>ZONE 2 basket</td> <td>CP/CE1 - CE1B - CE1G</td> <td>CE1/CE2 - CE2P - CE2V</td> <td>CPL - CPN - CPT</td> <td>CP/CE1 - CE1B - CE1G</td> </tr> <tr> <td>ZONE 3 ping pong</td> <td>CE1/CE2 - CE2P - CE2V</td> <td>CPL - CPN - CPT</td> <td>CP/CE1 - CE1B - CE1G</td> <td>CE1/CE2 - CE2P - CE2V</td> </tr> </tbody> </table> <p>Durant la pause méridienne, en cas de mauvais temps, les trois classes de CP sont réparties dans la salle d'expression corporelle et arts visuels. Les autres élèves restent dans leur classe respective.</p>	ZONE 1 : côté entrée école	ZONE 2 : côté restauration scolaire	CM1/CM2 - CM2 G - CM2 L	CE2/CM1 - CM1P - CM1T		LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	ZONE 1 jeux	CPL - CPN - CPT	CP/CE1 - CE1B - CE1G	CE1/CE2 - CE2P - CE2V	CPL - CPN - CPT	ZONE 2 basket	CP/CE1 - CE1B - CE1G	CE1/CE2 - CE2P - CE2V	CPL - CPN - CPT	CP/CE1 - CE1B - CE1G	ZONE 3 ping pong	CE1/CE2 - CE2P - CE2V	CPL - CPN - CPT	CP/CE1 - CE1B - CE1G	CE1/CE2 - CE2P - CE2V
ZONE 1 : côté entrée école	ZONE 2 : côté restauration scolaire																								
CM1/CM2 - CM2 G - CM2 L	CE2/CM1 - CM1P - CM1T																								
	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI																					
ZONE 1 jeux	CPL - CPN - CPT	CP/CE1 - CE1B - CE1G	CE1/CE2 - CE2P - CE2V	CPL - CPN - CPT																					
ZONE 2 basket	CP/CE1 - CE1B - CE1G	CE1/CE2 - CE2P - CE2V	CPL - CPN - CPT	CP/CE1 - CE1B - CE1G																					
ZONE 3 ping pong	CE1/CE2 - CE2P - CE2V	CPL - CPN - CPT	CP/CE1 - CE1B - CE1G	CE1/CE2 - CE2P - CE2V																					
RESTAURATION SCOLAIRE	<p>L'organisation tient compte du protocole sanitaire.</p> <p>Les tables sont distantes d'un mètre et la gestion se fait par classe.</p> <p>Distribution des couverts + plateaux + verres par un personnel.</p> <p>Pain et eau servis par un personnel.</p> <p>1 entrée/ 1 plat /1 dessert.</p>																								

ENTRETIEN DES LOCAUX	Aération : aération fréquente des locaux (au moins 3 fois par jour) et d'au moins 15 min à chaque fois. Entretien : ménage renforcé. En plus du ménage le soir, le personnel municipal intervient trois fois par jour pour l'entretien des sanitaires et la désinfection des poignées de portes et des interrupteurs.
APPLICATION GESTES BARRIERES	Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus. Le lavage des mains est effectué très régulièrement dans le respect du protocole en vigueur.
PORT DU MASQUE	Le port du masque est obligatoire à partir du CP. Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants (deux pour les enfants déjeunant au restaurant scolaire). Le changement de masque se fait à 13H30, en classe. Dérogation au port du masque élève et certificat médical : Le principe du port du masque est reconduit par un décret du 29 octobre 2020. Ce décret prévoit une possibilité de dérogation au port du masque pour certaines pathologies sur présentation d'un certificat médical. Ce certificat médical est soumis à l'avis du médecin de l'Education Nationale.
RECOMMANDATIONS SYMPTOMES	Si votre enfant a des symptômes évocateurs ou s'il est positif, il doit rester à la maison. Si une personne est porteuse du virus au sein du foyer ou si elle a des symptômes évocateurs, vous devez garder votre enfant à la maison. Les familles concernées complèteront une attestation sur l'honneur remise par la directrice. Pour les élèves testés positifs, une fiche de signalement est complétée par la directrice et envoyée aux services compétents. Dans l'hypothèse de symptômes à l'école, l'école appelle les parents pour qu'ils viennent chercher leur enfant. Symptômes évocateurs : fièvre, infection respiratoire aiguë avec fièvre ou sensation de fièvre, fatigue inexpliquée, douleur musculaire inexpliquée, maux de tête inhabituels, diminution ou perte du goût ou de l'odorat, diarrhée, altération de l'état général.
CONTINUTE PEDAGOGIQUE	En cas de situation COVID pour un enfant ou un membre de la famille, la continuité pédagogique est mise en place.
SITE	Informations consultables sur le site education.gouv.fr